

NEWSLETTER N°16

• JUIN 2026 •



**ERSEL
KAYNAK**

Le combat
continue

Bonne lecture →

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le verdict est tombé. Malgré une mobilisation citoyenne exceptionnelle, malgré les milliers de voix qui se sont élevées, malgré les arguments, les témoignages et les appels à la raison, le gouvernement MR-Les Engagés a choisi de passer outre et de voter l'adoption du décret-programme 2.

Qu'une mobilisation d'une telle ampleur soit balayée d'un revers de main est une profonde déception. Plus qu'une déception, c'est un signal préoccupant pour notre démocratie. Lorsque des citoyens s'investissent, s'informent, interpellent leurs représentants et participent au débat public, ils devraient au minimum avoir la certitude d'être entendus. Durant cet épisode, nous avons trop souvent eu le sentiment que le dialogue n'était qu'une façade et que les décisions étaient déjà arrêtées.

Ce sentiment d'impuissance face à des choix déjà verrouillés fragilise inévitablement la confiance dans nos institutions. Il laisse aussi une impression amère à celles et ceux qui ont cru, sincèrement, que leur voix pouvait encore peser. C'est précisément ce lien de confiance qu'il nous faut protéger et renforcer.

J'aurais préféré écrire un édito empreint de satisfaction. Ce n'est pas le cas. Pour autant, je refuse de céder au découragement. Les combats qui en valent la peine ne s'arrêtent pas à un vote, aussi décevant soit-il. Cette décision renforce au contraire ma détermination à poursuivre notre engagement, à défendre nos convictions et à faire entendre notre voix. Et surtout, elle nous oblige à rester vigilants et mobilisés, plus que jamais.

Ersel Kaynak

Député à la Fédération
Wallonie-Bruxelles &
Échevin de Malmedy



AU PROGRAMME :

AU PARLEMENT

Retour sur plusieurs dossiers discutés en commission Éducation, dans un contexte marqué par la réforme de l'enseignement.



À MALMEDY

Zoom sur plusieurs enjeux locaux liés au logement, à la mobilité et à l'attractivité du territoire.

SUR LE TERRAIN

Retour sur la visite des établissements provinciaux de Verviers et les échanges autour des suites de la réforme de l'enseignement.





Vote sur l'ensemble - Projet de décret - programme (doc. 249 (2025-2026))

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés ces derniers mois. Leur engagement a permis de mettre en lumière les conséquences concrètes de cette réforme. Le vote est désormais intervenu, mais le débat est loin d'être clos.



AU PARLEMENT

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS : DES RÉPONSES ATTENDUES POUR L'AVENIR DU BÂTIMENT

J'ai récemment interrogé la Ministre-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Elisabeth Degryse, au sujet de la situation préoccupante de l'Académie des Beaux-Arts de Verviers et de l'avenir de son projet de rénovation. La réponse de la Ministre confirme les nombreuses difficultés rencontrées par l'établissement : problèmes de toiture, mise en conformité de l'installation électrique, enjeux structurels, performances énergétiques insuffisantes ou encore manque d'espaces adaptés aux besoins pédagogiques actuels.

Si ces constats sont désormais reconnus, une question essentielle demeure : celle du calendrier. À ce jour, aucune échéance n'a été communiquée concernant la décision relative au projet introduit par la Ville de Verviers dans le cadre du Plan d'investissements exceptionnels.

L'Académie des Beaux-Arts joue un rôle important dans la formation artistique de nombreux jeunes de notre région. Les élèves, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative méritent des infrastructures adaptées ainsi qu'une vision claire pour l'avenir de cet établissement. Je continuerai à suivre ce dossier de près afin que les besoins de l'Académie soient pleinement pris en compte et que des réponses concrètes puissent être apportées.





AU PARLEMENT

DES MILLIONS D'EUROS ÉCONOMISÉS SUR LE DOS DES ENSEIGNANTS

Au Parlement, j'ai défendu une proposition simple : réinvestir dans l'enseignement les moyens que le gouvernement économisera grâce au plafonnement de l'indexation des salaires.

D'ici 2029, ce sont près de **175 MILLIONS D'EUROS**

qui seront économisés sur la masse salariale de l'enseignement. Cette situation découle d'une décision prise au niveau fédéral, qui limite l'indexation de certains salaires et entraîne une perte de pouvoir d'achat pour de nombreux travailleurs, dont une grande partie du personnel enseignant.

Pour le groupe socialiste, ces moyens ne doivent pas servir à combler les trous budgétaires créés par les politiques d'austérité. Ils devraient être réinvestis dans l'enseignement afin d'améliorer les conditions de travail, soutenir les carrières, renforcer l'attractivité du métier et répondre à la pénurie qui touche aujourd'hui nos écoles.

Nous avons donc déposé une proposition de décret visant à garantir que ces économies reviennent directement au secteur de l'enseignement. Malheureusement, la majorité MR-Les Engagés a choisi de rejeter cette proposition en commission.

À l'heure où l'on demande toujours plus aux enseignants tout en réduisant les moyens de l'école, ce refus envoie un mauvais signal à celles et ceux qui font vivre notre enseignement au quotidien.



CONSÉQUENCES (PRÉVISIBLES) DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT

J'ai récemment interrogé la Ministre de l'Éducation au sujet des conséquences de la réforme de l'enseignement qualifiant, qui continue de susciter de nombreuses inquiétudes dans les établissements concernés.

Depuis cette année, les élèves majeurs ayant obtenu leur CESS ne peuvent plus accéder à certaines spécialisations en 7e année et sont invités à poursuivre leur parcours dans l'enseignement pour adultes. Cette réforme reposait sur la création de nouvelles filières de formation censées prendre le relais. Pourtant, sur le terrain, plusieurs de ces alternatives ne sont toujours pas disponibles.

C'est notamment le cas de certaines formations annoncées à l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, comme les options de grimpeur-élagueur ou de conducteur d'engin forestier, pourtant essentielles pour répondre aux besoins de secteurs en pénurie.

J'ai donc demandé à la Ministre quelles solutions avaient été proposées aux élèves concernés, quelles nouvelles filières avaient effectivement été ouvertes et quels moyens seraient prévus pour garantir leur développement à l'avenir.

Lorsqu'une réforme modifie profondément l'offre de formation, il est indispensable que les alternatives promises soient réellement accessibles. Dans le cas contraire, ce sont les élèves, les établissements scolaires et les secteurs professionnels concernés qui en subissent les conséquences.



AU PARLEMENT

RÉFORME DES PENSIONS : DES INQUIÉTUDES LÉGITIMES DANS L'ENSEIGNEMENT



Ces dernières semaines, de nombreux enseignants m'ont fait part de leurs inquiétudes concernant les conséquences de la réforme fédérale des pensions. Dans un contexte déjà marqué par les économies imposées à l'enseignement et par une dégradation des conditions de travail, cette réforme suscite de nombreuses interrogations.

J'ai donc interrogé la Ministre de l'Éducation afin d'obtenir des réponses claires sur l'impact concret de ces nouvelles mesures pour le personnel enseignant. Je me suis notamment intéressé à la situation des enseignants du secondaire supérieur qui choisiraient de ne pas passer à 22 périodes de cours, et aux conséquences que ce choix pourrait avoir sur leurs droits à la pension.

La Ministre affirme vouloir préserver les spécificités et les avantages liés à la fonction enseignante. Pourtant, les réponses apportées peinent à dissiper les inquiétudes exprimées sur le terrain. Beaucoup craignent aujourd'hui de devoir travailler plus longtemps, dans des conditions plus difficiles, pour une pension moins favorable.

À l'heure où l'enseignement fait déjà face à une pénurie importante, il est essentiel de garantir des perspectives claires et de préserver l'attractivité du métier. Je continuerai à suivre ce dossier avec attention et à porter les préoccupations des enseignants au Parlement.



LOGEMENTS TOURISTIQUES : TROUVER LE BON ÉQUILIBRE

Le développement des logements touristiques est un enjeu important pour Malmédy. Le tourisme est une force pour notre commune et constitue un moteur essentiel de notre économie locale. Mais cette évolution ne peut pas se faire au détriment du logement des habitants ou de la qualité de vie dans nos quartiers et nos villages.

En tant qu'échevin de l'Urbanisme, je souhaite que nous puissions trouver un équilibre entre ces deux réalités. C'est pourquoi nous travaillons actuellement sur le futur Schéma de Développement Communal, qui permettra notamment d'encadrer plus précisément l'implantation des logements touristiques.

L'objectif n'est pas d'interdire ce type de logements, mais de fixer des règles adaptées aux caractéristiques de chaque village et de chaque quartier. Il s'agit de préserver l'identité de notre territoire, d'éviter une concentration excessive de logements touristiques dans certains secteurs et de garantir que Malmédy reste avant tout une commune où il fait bon vivre, pour ses habitants comme pour ses visiteurs.



ACCUEILLIR UN ÉTUDIANT EN MÉDECINE, UN GESTE UTILE POUR NOTRE RÉGION

À Malmedy, nous recherchons des familles prêtes à accueillir un étudiant en médecine pendant la durée de son stage chez un médecin généraliste de notre région. Une initiative simple, mais essentielle pour renforcer l'attractivité de la médecine générale sur notre territoire.

Aujourd'hui, certains étudiants renoncent à effectuer leur stage à Malmedy faute de logement pour quelques semaines. En ouvrant votre porte, vous leur permettez de découvrir notre région dans de bonnes conditions et, peut-être, de choisir un jour d'y exercer leur profession.

Le principe est basé sur la confiance et la convivialité. Chaque famille est libre de définir les modalités de l'accueil, qu'il s'agisse d'une participation aux frais ou d'un échange de services. Au-delà de l'hébergement, c'est avant tout une belle rencontre humaine et une manière concrète de soutenir l'avenir des soins de proximité dans notre commune.

Si vous disposez d'une chambre libre et souhaitez participer à ce projet solidaire, n'hésitez pas à rejoindre le réseau des familles d'accueil.



AGEF.be
Association pour la Gestion de l'Étudiant en Médecine

J'ADOpte UN ÉTUDIANT

**UNE CHAMBRE LIBRE ?
ENVIE DE SOUTENIR LA SANTÉ DANS NOTRE RÉGION ?
HÉBERGEZ UN ÉTUDIANT EN MÉDECINE LE TEMPS DE SON STAGE !**

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.AGEF.BE/JADOpteUNETUDIANT



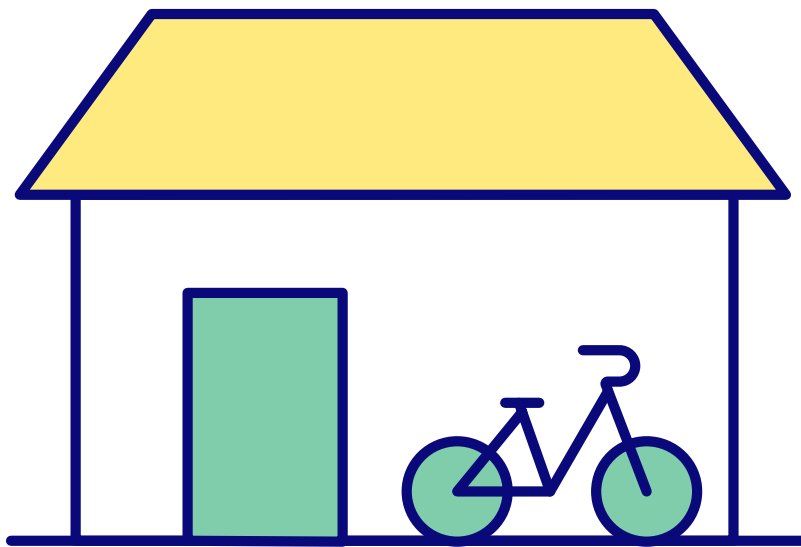
UNE FUTURE VÉLOTHÈQUE POUR FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE

La Ville de Malmedy, en partenariat avec le tiers-lieu La Pile, travaille actuellement à la création d'une vélothèque. L'objectif est simple : rendre l'accès au vélo plus facile et plus abordable, en particulier pour les familles.

Le principe est celui d'une bibliothèque de vélos : grâce à un abonnement annuel, les parents pourront emprunter un vélo adapté à leur enfant et l'échanger lorsqu'il deviendra trop petit. Le projet s'adressera également aux adultes, afin d'encourager la pratique du vélo au quotidien.

Les vélos proviendront principalement de dons de citoyens. Près de 80 vélos ont déjà été récoltés et seront progressivement remis en état grâce à l'aide de bénévoles, avec l'objectif de constituer une flotte d'une centaine de vélos.

Ce projet s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir une mobilité plus durable, tout en apportant une réponse concrète au budget parfois important que représente l'achat de vélos pour les familles. L'ouverture de la vélothèque est prévue au début de l'année 2027.



VISITE DES ÉTABLISSEMENTS PROVINCIAUX DE VERVIERS

J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs établissements provinciaux d'enseignement à Verviers, en compagnie de ma collègue députée Valérie Dejardin. L'IPES, l'IPEFA, l'École Polytechnique ainsi que le département Sciences et Techniques de la Haute École Provinciale de Liège nous ont ouvert leurs portes. Ces rencontres nous ont permis d'échanger avec les directions et les équipes pédagogiques sur les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien.

Au fil des discussions, plusieurs préoccupations sont revenues avec insistance : les conséquences de la hausse annoncée du minerval, les difficultés liées à la réforme de l'enseignement qualifiant, et puis les nombreuses incertitudes qui entourent les réformes actuellement portées par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces visites sont essentielles. Elles permettent de confronter les décisions politiques à la réalité du terrain et de mieux mesurer leurs conséquences pour les élèves, les enseignants et les établissements.

Elles renforcent aussi ma conviction qu'un enseignement de qualité se construit en écoutant celles et ceux qui le font vivre chaque jour, et non en imposant des réformes sans concertation.





SUR LE TERRAIN

“LE DÉCRET DE L'ENSEIGNEMENT EST VOTÉ, ET MAINTENANT ?”

J'ai participé à l'émission « Au cœur du débat » sur VEDIA, consacrée aux récentes mesures d'économie dans l'enseignement et à leurs conséquences pour les élèves, les enseignants et les établissements.

Ce fut l'occasion de revenir sur le vote du décret-programme, d'expliquer les raisons de notre opposition et de rappeler les nombreuses inquiétudes exprimées depuis des mois par les acteurs de terrain. Alors que les réformes sont désormais adoptées, il est plus que jamais nécessaire de continuer à en mesurer les effets et à porter des alternatives crédibles.

Le débat ne s'arrête pas avec le vote d'un décret. Je continuerai à défendre un enseignement de qualité, accessible à toutes et tous, et à relayer la voix de celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'émission sur

VEDIA.BE



Que ce soit à Bruxelles ou à Malmedy, je reste plus que jamais mobilisé. Vos retours, vos idées et vos préoccupations me motivent à aller encore plus loin dans ces combats. Ensemble, nous pouvons faire avancer des solutions concrètes qui répondent aux besoins de tous, sans laisser personne de côté.

👉 Vous avez une question, une suggestion ou un témoignage à partager ? N'hésitez pas à me contacter ou à passer me voir lors de mes permanences. Vos contributions sont essentielles pour orienter mon travail et me permettre de rester au plus près de vos attentes.

La prochaine newsletter arrivera à la rentrée. D'ici là, je souhaite à chacune et chacun un été reposant et ressourçant.

Merci pour votre confiance. Prenez soin de vous.

Ersel Kaynak

ME CONTACTER :



EK@ERSEL-KAYNAK.BE



+32(0)496/25.17.89

ME SUIVRE :



ERSEL-KAYNAK.BE



ERSEL KAYNAK



ERSEL.KAYNAK